Le programme du certificat en gestion de crise et planification d'urgence comporte 35 heures de cours, réparties en 5 jours. Ces cours couvrent les grandes thématiques relatives à l'analyse des risques, la gestion de crise et la planification d'urgence. Ils privilégient une approche pragmatique ancrée dans la réalité. La dernière séance est d'ailleurs consacrée à une mise en situation qui permettra de confronter les acquis de chacun à une situation vraisemblable.

Un travail de fin de formation est réalisé au terme du cursus. L'objectif de celui-ci étant de permettre aux participants de développer en toute autonomie un regard critique par rapport à une crise vécue au sein de leur institution et de mettre celle-ci en parallèle avec les enseignements tirés lors de la formation.

- 5 jours de formation
- Une mise en situation lors du cinquième jour de formation
- Un guide de la gestion de crise et de la planification d'urgence
- Un travail de fin de formation, à remettre un mois après le dernier iour de formation.



PLANICOM







CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE
GESTION DE CRISE ET PLANIFICATION D'URGENCE

PROGRAMME DES COURS

Jour 1

Notions de base

- Introduction aux concepts
- Le cycle du risque

Gestion de crise

- Aspects institutionnels et juridiques de la gestion de crise et de la planification d'urgence
- Responsabilités civiles et pénales des autorités communales
- Approche processuelle de la gestion de crise
- La planification d'urgence et ses outils

Jour 3

Les acteurs (2)

- La Région Wallonne
- Le Parquet
- CGCCR
- Média et communication de crise
- Dispositifs préventifs lors d'évènements
- Plans d'évacuation

Jour 2

Philosophie de la planification Les acteurs (1)

- Les disciplines 1 à 5

Jour 4

- Risques naturels, technologiques et industriels
- Dispositif opérationnel multidisciplinaire
- Théorie et méthodologie des plans
- Exercices : éléments de méthodologie

Jour 5

- Visite du Centre Provincial de Coordination et de Crise de Namur
- Organisation et activation d'un centre de crise
- Le gouverneur et les communes : quel est son rôle ?
- Mise en situation

En plus du programme de base, il est possible de suivre des modules complémentaires sur des thématiques spécifiques (grands rassemblements, rôle et responsabilités des bourgmestres, etc.).
Pour plus d'information, consultez le site web : www.planicom.be